



Delsol Avocats : Jeanne BOSSI MALAFOSSE désignée DPO par le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens



Jeanne BOSSI MALAFOSSE a été désignée Délégué à la Protection des Données par le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens.

Jeanne BOSSI MALAFOSSE, associée responsable du département Données personnelles chez DELSOL Avocats, a été désignée Délégué à la Protection des Données (Data Privacy Officer, DPO) par le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP).

Elle est ainsi chargée d'accompagner le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens dans sa mise en conformité au nouveau référentiel européen en matière de protection de données personnelles entré en application le 25 mai dernier.

Conscient que la protection des données s'intègre aux objectifs poursuivis par ses clients, DELSOL Avocats a créé en avril 2017 un département "Données personnelles", dont Jeanne BOSSI MALAFOSSE a pris la tête.

La confiance d'acteurs majeurs du secteur de la santé, tels que le CNOP et le CNOM, vient confirmer la qualité du service spécialisé offert par Jeanne BOSSI MALAFOSSE et son équipe.